

Belgium-Dison: Architectural, construction, engineering and inspection services

OJ S 127/2016 05/07/2016

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Commune de Dison

Postal address: Rue Albert 1er 66

Town: Dison

Postal code: 4820

Country: Belgium

For the attention of: Madame Vanessa Rogister

E-mail: vanessa.rogister@dison.be

Telephone: +32 87393370

Fax: +32 87341587

Internet address(es):

General address of the contracting authority: www.dison.eu

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Appel à demandes de participation — FEDER — Projet d'intérêt supracommunal de redynamisation urbaine et de mobilité douce du centre de Dison — Programme 2014-2020 — Marché de services pour l'étude préalable de la faisabilité du projet, l'étude et le suivi des travaux de construction subséquents- appel d'offre restreint.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services

Main site or place of performance: Rue Albert 1er à 4820 Dison.

NUTS code BE335 Arr. Verviers - communes francophones

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Marché de services pour l'étude préalable de la faisabilité du projet d'un ensemble d'immeubles sur une surface estimée de 3700m², l'étude et le suivi des travaux de construction subséquents

Le marché vise à la désignation d'une équipe pluridisciplinaire, composée notamment d'un architecte, d'un ingénieur en stabilité, d'un ingénieur en techniques spéciales, d'un conseiller PEB et d'un géomètre, et d'un expert en sol chargée d'une mission complète d'étude et de suivi des travaux de construction d'un ensemble modulaire comprenant au plus:

- une placette conviviale
- une aire sportive et ludique
- une aire de service pour motorhomes
- un parking couvert sur 2 niveaux
 - 12 résidences services de minimum 45 m² avec possibilité d'en créer 6 supplémentaires ultérieurement.
- un ascenseur urbain
- des appartements permettant de créer des logements intergénérationnels

La stabilisation des murs de soutènement contre lesquels s'appuie le projet fait partie intégrante du dossier ainsi que l'évaluation et le suivi des études de sol nécessaires

Chaque module devra être conçu pour pouvoir être réalisé indépendamment des autres.

Le budget global est de 15 000 000 EUR mais pourra être réduit en fonction des subsides obtenus.

Étant donné la dimension du terrain, son contexte assez particulier, une référence sera demandée aux candidats en termes d'aménagement urbanistique et paysager.

L'auteur de projet assurera également la mission de coordination des différents intervenants repris ci-dessus et des éventuels intervenants extérieurs nécessaires pour mener à bonne fin la mission qui lui sera confiée.

Ce dossier comprend les études préliminaires, l'avant projet, le projet, l'établissement des dossiers nécessaires au marché public, de demande de permis d'urbanisme et de PEB, ainsi que le suivi du chantier jusqu'à la réception définitive.

Un jury sera chargé de l'accompagnement de ce dossier et recevra les différents candidats en vue de leur sélection.

II.1.6. CPV code(s)

71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services, 71400000 Urban planning and landscape architectural services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Le pouvoir adjudicateur souhaite avoir un lien contractuel direct avec une équipe pluridisciplinaire composée d'un architecte d'un ingénieur en stabilité, d'un ingénieur en techniques spéciales, d'un conseiller PEB, d'un géomètre et d'un expert en sol.

Dans l'hypothèse où le personnel spécifique nécessaire pour réaliser l'entièreté des missions prévues ne se rencontre pas au sein d'une même structure professionnelle, une équipe de participants se constitue en un groupement sans personnalité juridique. Les différentes personnes physiques ou morales qui la composent agissent solidairement pour son compte. Celui qui représentera le groupement à l'égard du pouvoir adjudicateur et qui est chargé de la coordination des études et des prestations réalisées par les autres membres du groupement, est l'architecte.

Chaque membre du groupement sans personnalité juridique signe la candidature.

Les candidatures ne garantissant pas le maître de l'ouvrage dès la phase de sélection de bénéficiaire de ce lien contractuel direct seront rejetées.

Si deux ou plusieurs personnes physiques et/ou morales s'associent pour le présent marché, elles annexent à leur dossier de candidature la/les convention(s) d'association momentanée et /ou de sous-traitance avec mention des différents associés et/ou sous-traitants.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Les dispositions de la présente partie «droit d'accès» s'appliquent individuellement à tous les participants qui posent ensemble leur candidature et ont l'intention, s'ils sont retenus, de créer un groupement sans personnalité juridique (Art. 66 AR 15.7.2011)

* Par le seul fait de participer à la procédure de passation du marché, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés aux §§ 1er et 2 de l'article 61 de l'arrêté royal du 15.7.2011 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques. Le Pouvoir adjudicateur procédera à la vérification de la situation des soumissionnaires belges via l'application Digiflow pour les documents électroniques qui y sont disponibles. Pour les documents non accessibles par ce portail ainsi que pour les soumissionnaires étrangers, une demande écrite sera adressée au soumissionnaire afin que celui-ci transmette les documents dans un délai fixé.

Conséquences de l'examen.

Un candidat sera exclu de la participation à un marché s'il devait apparaître, lors de ce contrôle, que la déclaration sur l'honneur ne correspond pas à sa situation personnelle, ou le cas échéant à celle de l'un de ses associés, à la date ultime de réception de la candidature. Une régularisation a posteriori est quoi qu'il en soit impossible. Une telle exclusion est également possible si au cours de la procédure, il devait apparaître que la situation personnelle du candidat ou, le cas échéant, de l'un de ses associés, n'est plus en conformité avec la déclaration sur l'honneur. Dans ces 2 hypothèses, le MO établira un classement corrigé en tenant compte de l'incidence possible de l'écartement de la demande de participation (ou de l'offre) du candidat (ou du soumissionnaire) exclu.

Concernant la preuve que les candidats ont rempli leurs obligations en matière de cotisations à la sécurité sociale.

Les candidats, ou le cas échéant leurs associés, qui emploient du personnel qui est soumis à la réglementation relative à la sécurité sociale belge ne doivent pas joindre d'attestation ONSS à leur offre. Leur situation sera contrôlée directement par le MO.

Les candidats étrangers où, le cas échéant, leurs associés qui emploient du personnel qui n'est pas soumis à la réglementation relative à la sécurité sociale belge doivent joindre à leur offre la preuve qu'ils ont rempli leurs obligations conformément aux dispositions légales du pays dans lequel ils sont établis.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: En cas d'association momentanée, les exigences en matière de capacité économique et financière seront prouvées par la consolidation des données des différents bureaux composant l'association.

La capacité financière et économique du candidat doit être démontrée par:

- la preuve d'une assurance couvrant sa responsabilité civile et professionnelle et spécialement la garantie décennale
- l'engagement d'une compagnie d'assurance de couvrir les risques professionnels du soumissionnaire, si le marché lui est attribué, pour un montant assuré d'au moins à 6 000 000 EUR avec franchise inférieure à 2 000 EUR
- la production des derniers comptes annuels publiés
- par une déclaration de son comptable concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activités faisant l'objet du marché, pour les trois derniers exercices disponibles.

Le candidat ne sera pas sélectionné s'il ne fournit pas la preuve d'assurance et l'engagement de la compagnie de le couvrir au montant de 6 000 000 EUR et s'il s'avère que le chiffre d'affaires moyen des trois derniers exercices disponibles est inférieur à 1 000 000 EUR HTVA.

Minimum level(s) of standards possibly required: Niveaux spécifiques minimaux exigés:

- preuve d'une assurance des risques professionnels
- engagement de la compagnie d'assurance de couvrir les risques professionnels en cas d'attribution pour un montant d'au moins à 6 000 000 EUR et franchise < 2 000 EUR
- chiffre d'affaires moyen du domaine d'activités faisant l'objet du marché des 3 derniers exercices disponibles minimum de 1 000 000 EUR HTVA.

- ratio de solvabilité Capitaux propres /total bilan > 35 %
- fonds de roulement net (capitaux permanents — immobilisés) > 0
- cash flow net (bénéfice net + amortissements +réductions valeurs + provisions) > 300 000 EUR.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

La capacité technique pourra être prouvées par un ou plusieurs associés du candidat.

Le soumissionnaire devra fournir des références, sous forme d'attestations de bonne exécution spécifiant, pour chaque référence, la nature exacte des prestations accomplies, le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux. Elles précisent encore si les prestations ont été accomplies dans les règles de l'art et menées régulièrement et à bonne fin. Les attestations seront impérativement signées par le maître de l'ouvrage du projet référencé en question.

Conformément à l'article 74 de l'arrêté royal du 15.7.2011, un candidat peut, pour ce marché, faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature des liens juridiques existant entre lui-même et ces autres entités. Il doit, dans ce cas, prouver au pouvoir adjudicateur que, pour l'exécution du marché, il disposera des moyens nécessaires par la production de l'engagement de ces entités de mettre de tels moyens à la disposition du candidat. En outre, ces entités devront satisfaire aux exigences de l'article 61 de l'arrêté royal du 15.7.2011, ce que le candidat devra pouvoir établir.

Les références demandées sont au nombre minimal de 7, réparties comme suit:

- Au moins 3 références en création et suivi de la construction de résidences services
- Au moins 2 références en création et suivi de la construction de parkings publics
- Au moins 2 références en création et suivi de la construction d'espaces publics autres que du parking (place publique, plaine de jeux, skate & roller park, agora sportive, etc.).
- Au moins 2 références de dossiers dont le montant relatif à la stabilité a atteint le montant de 1 000 000 EUR
- au moins une référence de coordination générale de créations variées

Toutes les références doivent dater de moins de dix ans.

les attestations de bonne exécution doivent être signées par le maître de l'ouvrage.

Le candidat transmet au MO au moins les informations suivantes sur les références:

- la localisation;
- le type d'intervention (construction, rénovation, etc.);
- le type de bâtiment (affectation);
- une description succincte de l'objet de la mission d'auteur de projet;
- le montant hors TVA de la mission d'auteur de projet et la date à laquelle le marché a été passé;
- le montant des travaux estimé et, le cas échéant, le montant final hors TVA (si différences entre le montant estimé et le montant réel, une explication sera fournie);
- le coefficient énergétique atteint;
- la date de réalisation;
- les coordonnées des destinataires publics ou privés qui ont agi en tant que maître d'ouvrage;
- une note explicative reprenant entre autres les partis architecturaux, urbanistiques, techniques, structurels, énergétiques, économiques, et/ou paysagers;
- un argumentaire justifiant tant le choix de la référence dans le cadre de l'exécution de la présente mission par rapport aux spécificités de ce projet que l'apport afférent à sa réalisation et les critères de sélection repris en annexe;
- les documents graphiques de son choix: plans, croquis, etc.

Les références sont prouvées par des attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente ou lorsque le destinataire a été un acheteur privé, par une attestation de l'acheteur ou, à défaut, simplement par une déclaration du candidat.

Le candidat ou l'associé doit également déclarer en quoi consiste son mérite spécifique par rapport aux références:

— le candidat ou l'associé avait-il un rôle dirigeant du début à la fin ou bien le candidat ou l'associé n'est-il intervenu qu'à un moment précis (par exemple pendant l'exécution des travaux)?

— le rôle dirigeant ou limité du candidat ou de l'associé se rapportait-il à l'aspect architecture ou à un autre aspect (par exemple stabilité ou techniques spéciales)?

La référence est présentée sur 6 pages au format A4 maximum, dont 3 pages de texte maximum et 3 pages d'illustrations maximum permettant de juger de l'ensemble des capacités attendues.

* Une liste des noms et qualifications professionnelles appropriées des personnes chargées de l'exécution du marché, accompagné d'une copie de leur diplôme.

* La preuve de l'inscription du candidat ou soumissionnaire au registre professionnel ou de commerce, conformément aux conditions prévues par la législation du pays où ils sont établis. La preuve est apportée par une attestation ou, à défaut, par une déclaration sous serment.

* La preuve que la personne qui sera désignée par le candidat ou le soumissionnaire pour assurer le suivi journalier du projet (ce qui comprend notamment le fait d'être le point de contact privilégié du pouvoir adjudicateur dans l'exécution quotidienne du marché), est inscrite de manière ininterrompue depuis plus de dix ans à l'ordre professionnel des architectes. Le candidat ou le soumissionnaire ne pourra se réserver la possibilité de désigner une autre personne pour assurer le suivi quotidien du suivi du projet sans le consentement exprès, écrit, et préalable du pouvoir adjudicateur.

* La désignation d'un ingénieur en stabilité qui assurera l'exécution du marché, soit au sein du candidat ou du soumissionnaire lui-même, soit dans les liens d'un contrat de sous-traitance. Cet ingénieur satisfera à tous les accès à la profession et sera en ordre de toutes les inscriptions requises. Il devra pouvoir justifier 5 années d'expérience.

* la désignation d'un expert en sol

* la désignation d'un géomètre

* La désignation d'un ingénieur en techniques spéciales qui assurera l'exécution du marché, soit au sein du candidat ou du soumissionnaire lui-même, soit dans les liens d'un contrat de sous-traitance. Cet ingénieur satisfera à tous les accès à la profession et sera en ordre de toutes les inscriptions requises. Il devra pouvoir justifier 5 années d'expérience.

* La preuve de ce que le soumissionnaire disposera, tout au long de l'exécution du marché, d'une compétence particulière en urbanisme et aménagement du territoire. Cette compétence devra être certifiée par un titre (diplôme universitaire, ou attestation d'équivalence). Le titre certifiant cette compétence pourra avoir été obtenu par le candidat ou le soumissionnaire lui-même, par un de ses collaborateurs impérativement associé au suivi quotidien du projet, ou par une autre personne engagée dans les liens d'un contrat de sous-traitance.

* une attestation prouvant qu'un membre de l'équipe a suivi une formation en marchés publics

* une attestation prouvant qu'un membre de l'équipe a obtenu un agrément pour la PEB.

Minimum level(s) of standards possibly required:

3 résidences services

2 parkings publics

2 espaces publics

2 dossiers de stabilité de au moins 1 000 000 EUR

1 dossier de coordination générale de créations variées

diplôme d'architecte, d'urbaniste, d'ingénieur en stabilité; d'ingénieur en techniques spéciales,

de géomètre,d'expert en sol, l'agrément du conseiller PEB, attestation de formation aux marchés publics.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Restricted

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged minimum number 5

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

2016-88

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

6.9.2016 - 09:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
yes

Identification of the project: FEDER.

VI.3. Additional information

Phase II: Les candidats sélectionnés au terme de la 1ère phase seront invités à remettre une offre. La description de la mission ainsi que les modalités pratiques liées à l'introduction d'une offre font l'objet d'un cahier spécial des charges qui sera envoyé aux candidats invités à soumissionner. Le maître de l'ouvrage fera appel à un comité d'avis pour l'assister dans le choix de l'adjudicataire.

Ce comité sera composé d'experts désignés par le pouvoir adjudicateur et sera chargé d'examiner la qualité des offres remises et de donner au pouvoir adjudicateur un avis circonstancié sur les offres en présence. Il s'agit d'un avis simple. C'est le collège communal qui opère le choix définitif d'attribution sur base de cet avis.

Pour la 2ème phase, aucune indemnité ne sera attribuée aux soumissionnaires non retenus.

Pièces à introduire par les candidats

Le dossier de candidature se compose des pièces suivantes (résumé):

- page de garde;
- introduction avec données de contact: adresse, téléphone, fax, e-mail, site web, numéro de compte, numéro de TVA, etc. ;
- déclaration sur l'honneur
- attestation d'assurance des risques professionnels;
- l'engagement de la compagnie d'assurance
- déclaration du chiffre d'affaires;
- le cas échéant: l'engagement dans le cadre de l'art. 74 AR 15.7.2011;
- informations relatives aux références (notamment: attestations de bonne exécution, les documents et les données demandés dans les références);
- informations relatives à l'équipe (notamment: CV, diplômes, etc.).
- les comptes annuels;
- l'attestation de visite

Délai et forme d'introduction des dossiers de candidature

Les demandes de participation sont établies en français.

Un candidat ne peut introduire qu'une seule demande de participation par marché (art. 54, §1 AR 15.7.2011).

Les candidatures sont introduites au plus tard le 6.9.2016 à 9:00, comme suit:

- soit par dépôt direct au MO contre accusé de réception;
- soit par courrier recommandé

Les candidatures doivent arriver à l'administration communale de Dison, Rue Albert 1er 66 à 4820 Dison

Les candidatures seront: soit envoyées par recommandé à la poste (déposées à la poste au plus tard 4 jours calendrier avant la date d'échéance du dépôt des candidatures), soit déposées directement.

La candidature est établie en 3 exemplaires (un original et deux copies) + 1 copie sur support électronique (par exemple, une clé USB ou un CD-Rom) et fournie dans une enveloppes fermée à l'attention de Mme Vanessa Rogister avec sur la face extérieure de chaque enveloppe ainsi que sur la première page de la candidature, la mention suivante:

(1.) «Candidature marché de services: n° 2016/88– Projet d'intérêt supracommunal de redynamisation urbaine et de mobilité douce du centre de Dison — Programme 2014-2020 — Marché de services — appel d'offre restreint»

(2.) les coordonnées correspondantes du candidat.

Visite du site requise et ne pas participer à la visite du site engendre la nullité de l'offre:

10.8.2016 à 9:00.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'État

Postal address: Rue de la Science 33

Town: Bruxelles (Etterbeek)

Postal code: 1040

Country: Belgium

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

30.6.2016